1re Année.— N° 26 QUINZE CENTIMES Dimanche 1er Août 1869

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
LYON
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.
Les Annonces traitent de gré à gré.

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.
ETRANGER
Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES
S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

BONIMENT

Hé bien vrai, nous nous attendions à mieux.

Qu'ont fait les membres de la gauche, — qu'ont fait les irréconciliables surtout en présence de la mesure, légale je ne dis pas, mais autocratique au suprême degré, qui leur a clos la bouche?

Ils ont écrit des lettres à leurs électeurs.

Mon Dieu, oui, des lettres tout comme l'empereur, tout comme M. Fialin de Persigny : « Mes chers concitoyens parci, mes chers électeurs par là, votre dévoué chose, votre dévoué machin...»

— Et puis?

— Et puis voilà tout; ils s'en vont enchantés d'eux-mêmes après avoir touché leurs deux mille cinq cents francs.

Nous n'avions jamais fait grand fond, nous devons le dire, sur ces terribles candidats qui se posant en avale tout du second Empire, ne cessaient de dire aux électeurs :

— « Mes braves gens, nommez-moi, je ne vous dis que ça, et vous en verrez de belles. »

Nous pensions bien qu'il y avait plus de déclamation que d'autre chose dans ces grands mots d'irréconciliables et d'impitoyables revendicateurs;

Nous trouvions bien qu'on faisait trop de bruit pour qu'il y eut beaucoup de besogne,

Mais cependant nous ne supposions pas que la désillusion et la chute seraient si proches, et que ces hardis champions broncheraient dès la première épreuve.

Car enfin, qu'est-il arrivé?

Que s'est-il passé dans cette courte session législative étouffée dans son berceau?

Il est arrivé que tout le poids de la discussion a porté sur les anciens députés de l'opposition, de cette opposition qu'on trouvait tellement vieille et décrépite, qu'il fallait la reléguer dans les greniers de la politique;

Il s'est passé qu'à la lecture du décret de prorogation, le député qui a protesté avec le plus d'énergie et d'indignation, a été ce même Jules Favre que les journaux radicaux ont traité tour à tour de pseudo-démocrate, de clérical, de jésuite, de dynastique et d'impérialiste.

Quant aux irréconciliables, — néant; ou du moins, comme nous le disions plus haut, ils ont, quinze jours après, écrit leur petite lettre pour expliquer qu'ils étaient vraiment bien fâchés de ce qui arrivait, mais qu'ils ne pouvaient mieux faire.

Et certainement si, ils pouvaient et ils devaient mieux faire les députés de l'opposition, irréconciliables ou non.

Ils pouvaient mieux faire que de se réunir chez celui-ci ou celui-là, de passer deux ou trois heures tous les jours en discussions stériles pour accoucher chacun d'une maigre épître à laquelle son caractère personnel enlève toute signification sérieuse.

Certes nous ne sommes pas suspects dans nos critiques et *la Mascarade* se gêne assez peu à l'endroit des actes du Gouvernement pour qu'il lui soit permis de donner son opinion sur les membres de l'opposition.

Il faut donc dire que dans cette circonstance le rôle de l'opposition a été tout à-fait piteux et de beaucoup inférieur à celui joué par le tiers-parti.

Le tiers-parti au moins a obtenu un résultat pratique (nous ne disons pas que ce résultat sera merveilleux, nous sommes même persuadés qu'il ne le sera pas du tout), mais le centre gauche a affirmé son existence et prouvé son influence en démontant à moitié un ministère, en faisant passer M. Rouher d'un siége à un autre, et en obtenant que le chef de l'Etat daignât se déranger pour promettre des réformes, des semblants de réforme ou des ombres de réforme, comme il vous plaira, mais encore un coup il a fait quelque chose.

Tandis que l'opposition : rien, rien et rien.

Elle ne s'est pas même donné la satisfaction d'un manifeste énergique qui, revêtu des signatures collectives de trente ou quarante députés, eût constitué un document, une protestation de nature à prendre place dans l'histoire de nos assemblées.

Non, il n'a pas été possible de se mettre d'accord sur la rédaction : voyez-vous ça!

Ils étaient là quinze avocats, dix journalistes, professeurs ou littérateurs, et ils n'ont pas pu s'entendre pour rédiger vingt lignes de prose!

Quelques journaux, ceux-là même qui ont été les plus ardents à prôner les vertus des irréconciliables et à promettre pour eux *montagne* et merveilles, le *Réveil* et le *Rappel* notamment, se fâchent tout rouge aujourd'hui, et poursuivant leurs idoles jadis de l'interpellation d'Adam à Caïn, modifiée pour la circonstance : — *Qu'as-tu fait de ton mandat?* les somment de donner leur démission, et vont presque jusqu'à les accuser de trahison.

Evidemment trahison serait un trop gros mot; c'est de la faiblesse et pas autre chose.

De la faiblesse compliquée d'un manque presque absolu de sens politique et d'esprit pratique, — surtout pour les irréconciliables.

Nous ne voulons pas nous occuper du citoyen Raspail qui ne prête guère à la discussion pour le moment, et qui, nouveau don Quichotte, perd son temps et sa vieillesse à rompre des lances contre les Jésuites et les mouchards, — mais prenons M. Bancel notre député.

M. Bancel, lui, est un orateur de talent, un professeur distingué, dont les facultés intellectuelles sont dans toute leur plénitude et toute leur vigueur.

M. Bancel a été ces derniers temps le premier sujet des candidats radicaux, — on l'a opposé, à Lyon, à M. Hénon que l'on trouvait trop vieux et bon à mettre à la retraite, il a été nommé dans deux colléges électoraux; ça été un honneur pour nous, qu'il voulut bien nous choisir pour ses représentés. — M. Bancel. en un mot, a été considéré comme le chef de file des nouveaux opposants.

Hé bien, lisez la dernière phrase, la

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PORTRAITS POLITIQUES

—

Napoléon IV.

Le premier acte du règne de Napoléon IV fut de réduire sa liste civile de vingt-cinq millions à un million seulement; — cette somme lui paraissait suffisante pour vivre d'une façon convenable, et il pensait qu'il vaut mieux pour un souverain être entouré de l'estime et de l'affection de ses sujets que de laquais dorés et chamarrés sur toutes les coutures.

Quand je dis ***souverain*** et ***sujets***, je m'exprime mal, Napoléon IV, en effet, avait compris que dans l'état de notre société il ne saurait y avoir de souverain ni de sujets, et que le chef d'un gouvernement n'est absolument qu'un mandataire désigné par la nation pour gérer ses affaires, — mandataire auquel on donne de gros appointements à cause de l'importance de ses fonctions. — C'est pourquoi il s'abstenait autant que possible du pronom personnel dans ses écrits et dans ses paroles, et rarement on lui voyait employer ces *Je* et ces *Moi* fatiguants dont les monarques sont d'ordinaire si prodigues.

Etant admis ce principe, qu'il n'était que le gérant d'une vaste société appelée le peuple Français, — le gouvernement lui était devenu la chose la plus facile du monde, car au moindre embarras il n'avait qu'à prendre l'avis de ses mandants ou de leurs représentants, — soit des députés, leur demandant : — Faut-il faire ci? Vous convient-il que je fasse ça?

De cette façon, il était impossible qu'on pût lui reprocher la moindre faute, la moindre imprudence ou la moindre sottise, — puisqu'il avait sa réponse prête : — C'est vous, Messieurs, qui l'avez voulu. — Les députés étaient remarquables en ce point qu'on les avait nommés en liberté absolue et en dehors de toute recommandation ou de toute pression gouvernementale, — de sorte qu'aucun d'eux n'avait de raison autre que sa conviction pour voter blanc plutôt que noir.

Il en résultait en outre que la Chambre ne comptait ni gauche, ni droite, ni majorité dévouée, ni opposition irréconciliable; ce qui était un avantage précieux, attendu qu'on perdait moins de temps en discussions stériles et en récriminations violentes.

Une des principales préoccupations de Napoléon IV était de réduire le plus possible le nombre des soldats et la somme des impôts. — Selon lui, la guerre étant l'exception et non la règle, il considérait comme inutile de se tenir constamment à chaque jour de l'année et à chaque heure de la journée prêt à marcher snr l'ennemi, et il pensait sagement qu'on saurait vite en France manier le fusil et la baïonnette pour défendre sa maison contre le Russe ou le Prussien.

Quant aux impôts, la diminution du budget de la guerre constituait déjà un amoindrissement notable; en outre il n'avait pas manqué de supprimer ces gros appointements de deux ou trois cent mille mille francs, dont le double inconvénient est d'abord d'aggraver les charges de la nation, ensuite d'exciter l'envie des employés qui vivent péniblement avec douze cents francs par an.

En ce qui touche la liberté, nous ne pensons pas que sous aucun régime elle ait pu être plus complète. — Avec cet admirable sens politque qui témoignait en même temps d'une connaissance approfondie de notre caractère, — Napoléon IV s'était dit qu'en France on fait moins les choses parce qu'elles sont agréables à faire, que parce qu'elles sont défendues. — Aussi s'était-il efforcé d'en interdire le plus petit nombre possible.

La presse politique n'était soumise ni au cautionnement ni au timbre, — de sorte que chacun pouvant écrire tout ce qui lui passait par la tête, — cet exercice perdait beaucoup de charme par la facilité qu'on avait de s'y livrer, d'autant plus qu'on n'y courait d'autre danger que d'attraper de loin en loin quelqu'amende : — la prison, en cette matière, ayant été entièrement supprimée, par la raison qu'un journaliste n'est pas un homme dangereux qu'il faille enfermer comme un voleur ou un assassin.

D'autre part, tout le monde avait le droit de s'assembler n'importe où et de débiter autant de balivernes qu'il lui plairait, — ces balivernes ne devenant dangereuses que si on les empêche de se produire et d'être jugées par les auditeurs.

Enfin, la liberté individuelle était l'objet du plus profond respect, et on ne voyait jamais qu'un gendarme ou un sergent-de-ville put emmener un citoyen par le collet avec autant de facilité que cela se pratiquait sous d'autres régimes.

Grâce à une mesure, du reste, aussi sage que prudente, les fonctionnaires, depuis le plus élevé jusqu'au plus infime, étaient responsables de leurs actes à la même enseigne que le commun des mortels, —et ils n'avaient pour se couvrir d'autre égide que leur honnêteté et la légalité de leurs agissements; — aussi arrivait-il parfois qu'un citoyen pût intenter un procès à un fonctionnaire et le mener à bout avant la fin de son existence.....

Le Lecteur. — Mais en quelle année de grâce...

— Le côté le plus remarquable de ce règne, monsieur, c'est qu'il n'a pas encore commencé..... Celui qui doit s'appeler Napoléon IV, — si les vents ne sont pas contraires, — est un jeune garçon de treize ans et demi, à propos duquel on ne peut guère parler que de la politique de l'avenir. Malheureusement, l'éducation qu'on lui donne, les exemples dont il est entouré et les flatteries précoces qu'on lui prodigue, — tout cela est peu fait pour nous faire espérer ce gouvernement idéal dont l'histoire ne sera probablement jamais racontée ailleurs que dans le présent feuilleton.

L. LECLAIR.

péroraison plutôt, de la lettre qu'il vient d'adresser à ses électeurs :

« Chers concitoyens, que votre prudence et votre sagesse justement inquiètes suppléent à la parole de vos élus ! Que la presse indépendante et l'opinion publique, juge suprême de toutes les causes, imposent la paix à l'Europe, et que les peuples se réconcilient dans le travail et la justice !

« Salut et fraternité. »

Nous le demandons en toute sincérité, y a-t-il autre chose là dedans qu'une sorte de pathos déclamatoire qui ne répond et ne correspond à rien ?

Comment ! de quelle façon, par quel moyen voulez-vous que « notre prudence et notre sagesse justement inquiètes suppléent à la parole de nos élus ? »

Que vient faire pour le moment « la réconciliation des peuples dans le travail et la justice ? »

Evidemment, c'est là une très belle chose sur laquelle tout le monde est d'accord, un vœu que chacun forme, une aspiration légitime vers laquelle tendent tous les esprits, mais encore un coup, ce n'était pas le moment de l'exprimer : — *Non erat hic locus*, et cette phrase pompeuse ne s'explique à cette place que comme tirade de la fin.

En outre, ainsi qu'on l'a dit cent fois, et comme nous le redisons une cent unième, une des principales causes de la faiblesse et de la désunion de la gauche, c'est qu'elle compte trop de généraux et pas assez de soldats, c'est que tout le monde veut commander et personne obéir; c'est que chacun se préoccupe trop de sa personnalité retentissante et pas assez de l'ensemble du parti qu'il représente.

Sans doute c'est difficile, mais il faudrait que ces Messieurs oubliassent un peu plus qu'ils s'appellent Jules Favre, Jules Simon, Pelletan, Ernest Picard, Thiers, Bancel, Garnier-Pagès, etc., pour se rappeler qu'ils sont avant tout les représentants du peuple.

Tant qu'ils n'auront pas opéré cette *conversion* de mémoire, tant qu'ils n'auront pas sacrifié la phraséologie vide et les grands mots creux à la raison et au sens pratique, les membres de la gauche, malgré tout leur talent et leurs bonnes intentions, seront exposés à nous donner comme aujourd'hui le triste spectacle d'opposants désunis, affaiblis, irrésolus, — et d'irréconciliables de carton.

Jacques BARBIER.

C'est après demain mardi que M. Labaume doit se constituer prisonnier à St-Joseph.

BONNES NOUVELLES

On prétend que les nouveaux ministres ne sont déjà plus d'accord entre eux. S'il y a sitôt des *duverg*ances de vue entre nos gouvernants, cela promet pour l'avenir.

— Il paraît que le sénatus-consulte nous étonnera par son libéralisme. Il nous étonnera comme la sincérité de l'ex-ministre d'Etat dans la discussion sur les finances de la ville de Paris.

— Vingt candidats se présentent déjà aux suffrages des Parisiens, en remplacement des quatre députés ayant opté pour les départements.

Allons, ce n'est pas de longtemps que la France chomera de personnages disposés à se sacrifier pour la représenter.

— Quelques préfets, entre autres ceux du Doubs et de l'Isère, qui n'ont pas su faire avaler assez de candidats officiels, ont reçu leur sac.

Pas assez de poigne, messieurs.

— On n'a pas de nouvelles de Don Carlos, et on ignore complètement ce qu'est devenu ce jeune prince. Un aspirant de moins au trône.... Ces Espagnols ont tous les bonheurs !

Si tous les prétendants avaient pu s'égarer ainsi !

MAUVAISES NOUVELLES

On dit que M. Rouher assiste aux conseils des ministres et *donne* son avis sur le sénatus-consulte.

Il nous semble qu'au prix qu'on les paye, les avis de notre Auvergnat ne sont guère donnés, et nous ont coûté cher, au contraire.

— La famille impériale n'ira décidément pas en Corse à l'occasion du centenaire de son fondateur. Voilà un voyage dont notre souverain est vite revenu.

— Enfin le *Journal officiel* a parlé; l'Empereur a nommé une dame lectrice et une dame lectrice honoraire pour la princesse Mathilde.

Quant on pense que cette princesse aurait pu rester sans dame lectrice ! ..

Et il y aura encore des esprits subversifs pour prétendre que le gouvernement ne fait rien pour notre bonheur.

— L'Empereur est allé se promener à Bougival et a visité la Grenouillère en détail.

S. M. est-elle allée voir si les grenouilles demandaient un roi ?

FAUSSES NOUVELLES

On attribue généralement la fabuleuse quantité de *fours* des hommes du gouvernement au désir qu'ils avaient de se mettre du pain sur la planche.

— Des personnes mal informées assurent que par suite des réformes en travail, l'édifice impérial sera *couronné*.

Ce sera la seconde fois depuis le 19 janvier que cet accident lui arrive.

— Nous tenons de source incertaine que l'irréconciliable Raspail a fait distribuer aux pauvres de la Guillotière l'indemnité d'un mois qu'il a touchée au Corps-Législatif.

Un père n'agit pas autrement avec ses enfants.

— On nous autorise à démentir le bruit qui a couru que si l'Impératrice assiste aux conseils des ministres, c'est pour *broder*... des nouvelles politiques.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE

Un journal, — *l'International* je crois, — a fait cette semaine une révélation aussi accablante pour tous les bons citoyens que la chaleur dont le ciel est prodigue à notre égard : M. Rouher n'est pas riche ! M. Rouher possède tout au plus 30,000 livres de rentes qu'il a péniblement économisées !

Soyez donc pendant vingt ans ministre-sous-directeur d'un grand établissement comme la France, usez donc votre corps et votre âme au service des idées les plus opposées, vantez les magnificences de l'empire et de l'emprunt mexicain, inventez les trois tronçons, tressaillez patriotiquement à la nouvelle de Sadowa, pour arriver à avoir tout juste trente mille francs de rentes sur vos vieux jours.

Hélas ! hélas !

Et quand on songe que cette propriété de Sercey où l'illustre homme d'état va reposer son portefeuille, n'est peut-être pas entièrement payée, que son hôtel des Champs-Elysées est loué *sans bail* moyennant 18,000 francs par an, et que ses filles n'ont que 400,000 francs de dot ! Combien on doit regretter les malédictions qu'on n'a pas ménagées à ce pauvre M. Rouher !

Allons, les 100,000 francs attachés au poste de président du Sénat et les 10,000 francs attribués à chaque ancien ministre, seront les bienvenus dans ce ménage pour lui aider à joindre les deux bouts. Heureusement encore il est logé gratis !

On a distribué la semaine dernière les prix aux élèves du Conservatoire de musique. Parmi les lauréats figure un de nos compatriotes M. Alexandre Luigini, fils de M. J. Luigini, chef d'orchestre de nos théâtres, qui a obtenu un second prix de violon.

Nous félicitons le jeune virtuose qui continue dignement la dynastie des Luigini et dont le précoce mérite a déjà été apprécié souvent par les amateurs lyonnais.

M. A. Luigini fera partie de l'orchestre du Grand-Théâtre en qualité de premier violon ; à coup sûr son talent n'y sera point déplacé.

Les journaux prennent ces jours-ci des titres inquiétants.

A St Etienne, a paru récemment la *Guêpe, journal piquant.*

A Lyon, paraîtra le sept août, l'*Hydrophobe, journal mordant.*

Et à Paris, le *Casse-tête, journal assommant* (pas pour les lecteurs bien entendu), — souvenirs des soirées de juin 1869.

Un de nos lecteurs nous adresse la description d'un prie-Dieu au moins bizarre qui se trouve placé dans l'église de Serin.

Ce prie-Dieu est recouvert d'une peau verte où est incrusté un calice avec la sainte Hostie en peau blanche, — telle que le prêtre la tient au *Pater* dans le rit Lyonnais.

Il en résulte que lorsque la paroissienne, propriétaire de ce siége luxueux, prend envie de se reposer, elle a le Calice et la sainte Hostie tout-à-fait ailleurs qu'en sa présence.

Notre correspondant paraît fort scandalisé de cette façon de placer l'image des attributs du culte catholique.

Sans doute Mad. X... a voulu mettre en pratique la parole du Christ : « Toutes les fois que vous serez assemblés en prières, je serai au milieu de vous. » — Seulement elle a choisi un singulier milieu.

M. Jules Frantz, ancien directeur de l'*Avant Garde*, tombée sous le poids de la prison et des amendes, nous a adressé une lettre arrivée trop tard pour trouver place dans notre numéro de samedi dernier.

Le but de cette lettre était de donner quelques explications sur le brusque départ de M. Frantz.

Sous le coup d'une arrestation immédiate et après avoir vainement sollicité, par l'entremise de M Andrieux son avocat, un délai de quinze jours seulement pour se constituer prisonnier, notre confrère s'est vu dans la nécessité de prendre le train pour une contrée plus hospitalière aux journalistes.

A ce propos on nous annonce que l'*Avant-Garde* a déjà un successeur, L'ARRIÈRE-GARDE, pour paraître samedi prochain 7 août.

La Compagnie des eaux vient de rendre un décret inséré à la quatrième page des grands journaux, par lequel elle menace de l'enlèvement de leur robinet, les abonnés convaincus de faire une trop grande consommation de ce liquide précieux pour le moment.

— Je ne risque pas, écrit un abonné du *Salut Public* et de la Compagnie des eaux, — j'ai beau tourner mon robinet dans tous les sens, il n'en tombe pas une goutte.

— Si ce n'est vous, ce sont vos confrères, répondra probablement la Compagnie.

La vérité est que ce service de la Compagnie des eaux se fait dans des conditions déplorables. On paie fort cher et on n'a pas d'eau dans le moment précisément où elle est le plus nécessaire.

Quelles que soient les raisons que donne la Compagnie, il est inconcevable que lorsqu'on a un fleuve et une rivière à sa disposition, on ne puisse pas au besoin noyer tous ses abonnés.

Construisez des machines plus puissantes, établissez de plus vastes réservoirs, faites, en un mot, tout ce qu'il vous plaira, vous devez le savoir mieux que nous, puisque c'est votre métier ; — mais pour Dieu, tant que le Rhône et la Saône ne seront pas à sec et couleront à pleins bords ne venez pas nous dire que nous usons trop d'eau, — sous peine de faire croire que vous vous moquez du public.

L'Ecole de Médecine a eu sa petite émeute. — Ces mois de juin et de juillet sont terribles !

La chose a eu lieu, ainsi que l'ont rapporté nos confrères quotidiens, à propos d'un interne à la Charité, M. D..., frappé d'une suspension d'un mois sur les plaintes ou les sollicitations mêmes de M. le professeur Socquet.

Voici, dans tous les cas, la physionomie exacte de la manifestation, telle qu'elle nous a été décrite par un témoin oculaire.

Mercredi, 2 heures. — Au moment où M. Socquet commençait à entretenir ses élèves habituels, de la thérapeutique et de la matière médicale, le cours est envahi par trente ou quarante étudiants, internes pour la plupart, —qui, le chapeau sur la tête, la pipe ou le cigare à la bouche et la canne à la main, — vont s'installer sur les bancs les plus élevés, — *à la montagne*, et commencent un assez joli charivari : — sifflets, huées, coups de pied, cris d'animaux, cris divers : — *à Chaillot, à la Morgue*, etc.

M. Socquet attend que l'orage passe, l'orage ne passe pas et dure dix bonnes minutes avec un entrain digne d'éloges.

Deux heures et quart. — Intervention de M. Glénard, directeur de l'Ecole de Médecine. Il invite au calme messieurs de la gauche, les étudiants du moins, et les prie de s'expliquer.

L'un d'eux s'avance et prend la parole.

M. Glénard le somme préalablement de quitter son chapeau.

Ce cérémonial accompli, — l'orateur explique les faits et déclare qu'on exige des excuses de M. Socquet.

Au mot d'excuses, M. Socquet bondit sur son siége, et entame des explications très-vives, — tellement vives, que M. Glénard l'engage à se retirer pour ne pas envenimer le débat.

Deux heures et demie. — Départ de M. Socquet ; vive satisfaction chez les étudiants. — M. Glénard leur fait remarquer que le fait dont ils se plaignent ne regarde en aucune façon l'Ecole de Médecine, et qu'ils aient à s'adresser à l'administration des Hospices. — Après quelques pourparlers, les étudiants se déclarent satisfaits de la retraite momentanée de M. Socquet et prennent le parti de s'en aller.

Deux heures trente cinq. — Patatras ! on rencontre M. Socquet à la porte. — Reprise du charivari. — Nouvelles explications. — M. Socquet refuse énergiquement toute espèce d'excuses. — Il est sûr de n'être pas sorti des

bornes strictes de son droit. — Moyen de transaction. — On nommera un jury d'honneur ! Trois médecins pour M. Socquet, trois internes pour les etudiants.

Trois heures. — La rue de la Barre est calme.

Conclusion. — Attendons la sentence du jury d'honneur ; — mais M. Socquet n'aurait-il pas usé de trop de sévérité à l'endroit de M. D..., et n'aurait-il pas dû se rappeler plutôt que lui aussi il a été interne, et que lui aussi probablement il a manqué parfois à son service.

Un bohème, au moment de rendre à un personnage important une visite indispensable, s'aperçut qu'une partie importante de son habillement, la chaussure, lui faisait à peu près défaut.

Songeant à un ami plus fortuné, il lui écrit le billet suivant :

« Obligé de sortir de suite, et pas de souliers, je compte sur toi ; prête-moi tes beauttes. »

La réponse ne se fit pas attendre :

« Impossible, ma vieille, mes beauttes prennent l'*o*. »

HECTOR PÉRIÉ.

LE SÉNATUS-CONSULTE DE DEMAIN

Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

Nous ne voudrions pas dire qu'il sera cuvette, mais nous pensons encore moins qu'il sera Dieu.

Reste table.

Du reste, les indiscrétions des coulisses politiques et aussi probablement la chaleur exceptionnelle du moment, ont laissé transpirer les termes dans lesquels ce sénatus-consulte sera présenté au Sénat.

Voici la version que donne le *Figaro :*

1° Suppression de l'incompatibilité des fonctions de ministre et du mandat de député ;

2° Responsabilité du ministère vis-à-vis du Corps Législatif ;

3° Le rétablissement du droit d'adresse ;

4° L'introduction du droit d'initiative individuelle accordé aux députés ;

5° Le droit absolu d'amendement, sans intervention du conseil d'Etat ;

6° Le droit direct d'interpellation débarrassé de l'intervention des bureaux ayant pour sanction pratique la faculté de proposer et de voter des ordres du jour motivés ;

7° La suppression du droit de virement à l'effet de compléter l'efficacité du vote du budget par chapitre annoncé dans le message ;

8° Election par le Corps législatif de son président et de ses vice-présidents, aussi bien que de ses secrétaires ;

9° Compatibilité du mandat de député avec les fonctions de secrétaire-général ou de directeur-général dans un ministère, de général de division ou de général de brigade, et de vice-amiral ou de contre-amiral en activité, de président de cour d'appel, de procureur-général et de membre de la Cour de cassation ;

10° Interdiction du cumul du traitement de sénateur avec d'autres traitements payés sur le budget pour fonctions salariées.

Evidemment on trouve bien là-dedans des réformes qui ne sont pas à dédaigner, et auxquelles il serait injuste de refuser un certain caractère libéral.

Le rétablissement du droit d'adresse, le droit absolu d'amendement, le droit direct d'interpellation débarrassé de l'intervention des bureaux, l'élection par le Corps Législatif de son président et de ses vice présidents, tout cela constitue évidemment une notable extension dans les prérogatives du Corps Législatif.

Mais à côté, la compatibilité du mandat de député avec les fonctions de ministres, de secrétaire-général, de général, d'amiral, de président de cour d'appel, etc., n'a aucune signification sérieuse, non plus que la responsabilité *en bloc* du ministère.

Ce sont des changements pour des changements et pas autre chose.

En outre, nous l'avons déjà dit, le principal défaut de ces réformes c'est de ne porter absolument que sur des questions de règlement, de manipulation, de mécanisme intérieur, — mais en aucune façon sur la marche générale du Gouvernement, sur les points qui intéressent directement le pays et les populations.

Nous aurons autant d'impôts, autant de soldats, autant de condamnations de presse devant la police correctionnelle, autant de maires nommés par l'empereur, autant de commissions municipales, autant de fonctionnaires invulnérables sous l'égide de l'article 75.

On prétend que l'empereur aurait déclaré que c'était là les colonnes d'Hercule de ses concessions et que le sénatus-consulte serait le si fameux et tant annoncé couronnement de l'édifice,

Sapristi, comme il y aura des gouttières dans ce monument !

Jacques BARBIER.

P. S. — La version du *Figaro* est complètement démentie : ce n'était qu'une agréable invention de notre spirituel confrère.

Le projet officiel est beaucoup moins beau. — Décidément le sénatus-consulte sera cuvette.

CORRESPONDANCES UNIVERSELLES

Nous résumons comme suit nos correspondances de Paris et d'ailleurs :

Le Sénatus-consulte qui, le Sénatus-consulte que, le Sénatus-consulte dont, le Sénatus-consulte auquel, — vous n'ignorez pas que c'est là le sujet de toutes les conversations, le but de toutes les curiosités.

On assure qu'un cocher de fiacre, après avoir conduit un sénateur au Luxembourg, aurait obstinément refusé le prix de sa course, et n'aurait demandé pour tout paiement que quelques renseignements sur le Sénatus-consulte, renseignements que s'est empressé de fournir le sénateur, enchanté de réaliser ainsi une économie d'un franc soixante-quinze.

Naturellement les bruits les plus contradictoires circulent à propos de ce nouveau programme de réformes. Voici entre autres une version que j'ai recueillie dans un cercle politique où l'on joue beaucoup au billard.

Parmi les surprises qu'il nous réserve, le Sénatus-consulte contiendrait un article ainsi conçu :

« L'Empereur Napoléon III abdiquera au profit de M. Raspail et de sa dynastie. »

Après un examen approfondi, je crois pouvoir vous affirmer que cette rumeur est dénuée de fondement, et je ne ne pense pas que les esprits politiques éclairés soient tentés de la prendre au sérieux. — Vous savez, en effet, que Napoléon III n'est pas en parfaite concordance d'opinions et d'idées avec M. Raspail, et les gens sérieux pensent que si l'Empereur avait à se désigner un successeur, — il fixerait son choix sur une autre personnalité que sur votre député.

Vous n'êtes pas sans avoir lu les nouvelles de guerre éditées par le *Gaulois*.

Voilà la seconde fois que ce journal, qui est un malin, met la presse et la bourse sans dessus dessous par des canards de haute volée.

La première fois c'était une conspiration terrible contre le Gouvernement, *un communiqué ;* la seconde un conflit imminent avec la Prusse, *autre comuniqué*, total *deux communiqués*.

Or il n'y a rien qui fasse monter la vente d'un journal comme les communiqués.

Allons, allons, M. Edmond Tarbé est un homme d'esprit, il a compris que par ce temps de chaleur nous avions besoin de nouvelles *fraîches*

L'agence Havas annonce qu'un banquet a été donné à Rouen en l'honneur de Jules Favre, venu pour défendre un journal en police correctionnelle naturellement, et qu'à cette occasion l'*ordre* n'a pas été troublé.

L'ordre de qui, l'ordre de quoi ?

L'ordre des convives, l'ordre du festin, l'ordre des consommations ?

Aurait-on menacé de manger le rôti avant le potage, ou de boire le café avant les vins fins ?

Si cela continue, il ne sera pas possible à un membre de la gauche de faire un mouvement sans que la police soit aux aguets pour regarder si l'ordre se trouble, et nous nous attendons prochainement à voir l'agence Havas ou Bullier s'exprimer ainsi :

« M. Ernest Picard a déjeûné au chocolat ; la ville ne s'est ressentie d'aucune agitation ;

« M. Gambetta, en se rasant, s'est fait une légère coupure au menton. Cette effusion de sang, promptement arrêtée, n'a excité en aucune façon les mauvaises passions de la population.

« M. Pelletan a essayé ce matin un pantalon neuf : son valet de chambre est calme. »

M. Laferrière, avocat, rédacteur du *Rappel*, après avoir assigné M. Piétri, préfet de Police, en dix mille francs de dommages-intérêts, se voit à son tour assigné et se verra condamner probablement pour outrages envers ledit préfet de police. Il y a ceci de remarquable dans notre belle France, c'est qu'un préfet de police assigné par un simple citoyen, est un homme outragé, tandis qu'un simple citoyen assigné par un préfet de police, est un homme outrageant.

Ce qui tend à prouver que tous les Français sont égaux devant la loi.

Voici le texte de la dépêche envoyée par l'Empereur au Président des Etats-Unis le long du nouveau câble transatlantique français :

— Vous allez bien ?

— Pas mal, et vous ?

Les hautes régions officielles perdent la tête en conjectures.

Les finances autrichiennes viennent de réaliser une importante économie. On a retranché 200 florins sur les frais de représentation du prince de Metternich, ambassadeur à Paris.

A la nouvelle de cette réduction de budget, Mme de Metternich aurait formellement manifesté son intention de ne plus porter désormais que des robes de bure.

Nous verrons bien.

Les dépêches d'Alexandrie constatent que le Khédive, de retour dans ses états, a reçu des populations un accueil *chaleureux*. — Il parait difficile qu'il en soit autrement dans cette saison, et pour les souverains qui ont l'habitude de boire les sueurs de leur peuple, c'est le moment de faire des provisions.

Vous savez qu'on est fort embarrassé de trouver un successer au général Mellinet comme commandant en chef des gardes nationales de la Seine.

Il est certain que le général Mellinet n'ayant pu, malgré ses aptitudes musicales bien connues, maintenir l'harmonie parmi les gardes nationaux, le gouvernement ne sait guère sur qui porter ses vues.

On parle néanmoins de M. Piétri, préfet de police, déjà nommé, dont tout le monde apprécie le talent remarquable comme professeur de *violon*.

Un mouvement populaire vient d'éclater à Cracovie contre les Jésuites. — Quatre mille habitants se seraient portés vers le couvent où les révérends Pères vivent dans la retraite, la paix, la pauvreté et l'humilité, — avec l'intention formelle d'en faire un feu de joie.

Les troupes ont pu à grand peine préserver les religieux contre la fureur du peuple ; ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on croit avoir remarqué le citoyen Raspail à la tête des émeutiers.

On parle pour les décorations du 15 août de M. Hervé, auteur de *l'OEil crevé*, de *Chilpéric* et du *Petit-Faust*.

Cette distinction lui serait accordée comme ayant créé les œuvres les plus réellement sérieuses de l'époque. Vous savez en outre que M. Hervé doit composer une cantate à l'occasion du centenaire, — ce qui ne sort pas de son genre habituel.

Tous les journaux sont remplis depuis deux jours du compte-rendu du procès de M. Taillefer, ancien caissier de l'*Union*, et de M. Pic, ancien directeur de l'*Etendard*, journal officieux.

Cette publication ne saurait être qu'agréable à un homme qui avait sollicité et obtenu le privilége des *Annonces judiciaires*.

Pour extraits :

XAVIER LEFRANC.

THÉATRES

Célestins. — Si j'ai bonne mémoire, M. d'Herblay nous promettait, au début de la saison des Célestins, une série de représentations d'artistes parisiens pour charmer nos loisirs pendant l'été. Je m'attendais à un défilé compact de célébrités dramatiques, et voilà que cette série va se composer de M. Berthelier et de Mlle Scriwaneck, et encore de M. Berthelier qui reviendra au commencement du mois d'août rejouer l'éternelle *Vie Parisienne*.

Franchement, le menu de ce festin, auquel semblait nous convier notre directeur, est un peu maigre. Aussi ce dernier doit-il être médiocrement surpris si le vide devient à peu près complet dans son théâtre, et si Mlle Scriwaneck débite devant les banquettes seules son vieux répertoire, malgré le mérite qu'elle peut avoir à transpirer cinq ou six rôles tous les deux jours, — la soirée d'intervalle appartenant à *La Poissarde* ou à *Latude* et ses 35 ans de captivité.

A propos de ces antiquités que se plait à nous offrir M. d'Herblay, — dans le cas où il serait embarrassé pour trouver encore quelque drame démodé, — je me permettrai de lui signaler la reprise de *Trente ans ou la Vie d'un Joueur*, du *Juif-Errant* ou des *Orphelins du Pont-Notre-Dame*. Il y aurait dans ces trois reprises l'occasion de trois nouveaux fours qui ne seraient pas à négliger, sans compter ce fameux *Naufrage de la Méduse* qui n'a guère servi qu'une vingtaine de fois cette année.

Allons, M. d'Herblay se néglige et nous néglige en même temps ; il y avait mieux à faire pour passer l'été que de faire venir Mlle Scriwaneck. Je m'étonne qu'après les preuves d'habileté qu'il a souvent données, notre impressario n'ait pas trouvé autre chose pour attirer aux Célestins, soit les amateurs de spectacles restés à Lyon, soit les étrangers que la saison des voyages amène ou retient quelques jours dans notre ville.

Car il ne faut pas se dissimuler que l'administrateur subventionné de nos théâtres est un malin parmi ses collègues de province et même de Paris. Là où tant d'autres ont et eussent échoué, il a réussi, et a su adroitement ménager ses intérêts sans compromettre ceux du public dont il avait la direction des plaisirs scéniques. Son grand mérite a consisté et consiste surtout à savoir sauver les apparences, et dans toutes les circonstances d'avoir très à propos semblé céder à l'opinion publique, et n'avoir que sa satisfaction pour but.

Et puis M. d'Herblay a au suprême point le talent de la réclame, réclame souvent extravagante, mais souvent aussi modeste et discrète.

Nous l'avons vu dernièrement, au sujet de la résiliation d'engagements avec Mlle Derasse (toujours dans l'intérêt du public), et nous en avons eu encore une preuve jeudi dans une lettre adressée au *Figaro* par un *inconnu*.

Au sujet d'engagements faits à de hauts prix au théâtre de la *Monnaie* à Bruxelles, l'*inconnu* en question nous apprend que M. d'Herblay « n'y va pas de main morte non plus » et qu'il a engagé :

Mme de Taisy,	au prix de	40,000 fr.
Mme Sallard,	—	30,000
Mlle Baretti,	—	30,000
M. Dulaurens,	—	40,000

Le *Figaro* a eu la complaisance de reproduire la lettre, mais il avertit en même temps le Directeur des théâtres de Lyon de ne pas s'habituer à de pareilles réclames.

Le fait est que M. d'Herblay trouve chez la plupart de nos confrères Lyonnais assez de facilités pour insérer ses boniments, sans avoir besoin de recourir à la publicité des parisiens.

Il y a chez nous tout le nécessaire et même le superflu.

—

M. Delabranche, notre ex-ténor, vient de débuter à l'Opéra dans les *Huguenots*. Son succès a été modéré, quoique le rôle de Raoul fut un des meilleurs, sinon le meilleur de son répertoire.

Il ne faut pas s'en étonner, et plusieurs fois, dans le courant de l'année dernière, nous avons dit que M. Delabranche aurait de la peine à se faire accepter franchement dans la capitale, et à retrouver à Paris les ovations dont il a été l'objet ici. L'organe de ce ténor n'est pas de ceux qui conviennent aux dilettanti de la rue Lepelletier ; la dureté de son médium, sa tendance à *crier* et la médiocrité de son jeu empêcheront toujours M. Delabranche de réussir complètement auprès des amateurs qui préfèrent la qualité à la quantité du son et l'art de bien chanter à la faculté de lancer de fortes notes.

A ce propos, M. Benedict... Jouvin du *Figaro* a cru bon de parler des auditoires *grossiers* de province.

Les auditoires de province savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le compte de M. Delabranche qu'on applaudissait quand il le méritait, de même qu'on l'a fait à Paris.

Il n'y a de grossier en ceci que M. Jouvin, et la chose est d'autant plus étonnante que ce critique avait la prétention jadis de fonder le journal des gens bien élevés. — Il parait qu'il y a renoncé.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés,
Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

Le Petit-Moniteur donne pour 5 centimes les 40 premiers chapitres des **Voleurs du grand monde** et **la Barque fantome,** le chef-d'œuvre de Ponson du Terrail.

Se vend chez les marchands et au Bureau général des journaux, *rue Tupin*, 34.

On trouve également l'**Assassinat de St-Cyr** complet et très exact pour 10 centimes. (62)

Fabrique de Sommiers élastiques

EN TOUS GENRES

RAYNARD ET Cie

69, Cours Lafayette, LYON

Sommiers élastiques recouverts d'un tissu damassé et garnis à **28** et **35 francs,** garantis pendant 10 ans sans frais.

RÉPARATIONS DE SOMMIERS

à prix modérés. (34-13)

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

Nous recomandons cet élixir principalement aux personnes dont la digestion est difficile. Moyennant quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraichissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir. Cet alcoolat devrait donc trouver sa place dans toutes les familles: il est surtout indispensable PENDANT LES CHALEURS **où les diarrhées sont fréquentes, à raison même des excès de boisson et de l'usage des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques. — En flacons cachetés de 2 fr. et 4 fr., avec l'instruction portant le cachet de l'inventeur, H. de RICQLÈS, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. — Dépôt dans toutes les principales pharmacies de la France et de l'étranger.** (31-12)

---

33 Ans de Succès

ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné

pour la parfaite guérison des

MALADIES SECRÈTES

Faiblesse des organes, Pertes, Abcès, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant *dépuratif* le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondances

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe **rue Pizay, 12,** au premier étage, **Lyon**

allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

CAISSE CENTRALE DE COUPONS

55, rue de la Bourse, LYON

MARTIN-FONTANEL FILS, changeur

Achat au comptant, sans bordereau, de coupons échus ou à échoir. — Avances de fonds sur dépôt de titres. — Ordres de Bourse, courtage officiel. (59-5)

AVIS AUX LYONNAIS

qui vont à Paris

THIERRY, photographe 41, *Rue de la Chaussée-d'Antin*

Se charge de faire leur Binette (13-2)

LE

GUIDE-INDICATEUR

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

De la ville de Lyon

EST EN VENTE A L'IMPRIMERIE

5, Cours Lafayette, 5

ET AUX FACTEURS-RÉUNIS

Passage des Terreaux

SOMMIERS-MODÈLES PERFECTIONNÉS *Brevetés s. g. d. g.*

Elasticité et construction démontables, legères et nouvelles, répondant à toutes les exigences. — Prix : 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demandes

LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

ALCOOL DE MENTHE ANGLAISE RECTIFIÉ
DE J.-D. FREDERIC

Liqueur digestive et stomachique par excellence

Comme Boisson d'agrément pour tous les usages de la bouche et de la toilette, elle réunit tous les avantages et qualités des Eaux, Liqueurs et Elixirs connus à ce jour.

FLACONS BOUCHÉS A L'ÉMERI AVEC INSTRUCTION, 2 et 4 f.

(Exiger le nom de J.-D. FRÉDÉRIC et le cachet cire noire avec tête couronnée.)

DÉPOTS A LYON : — A la Pharmacie Centrale, dans les principales Pharmacies, telles que MM. LARDET, place de l'Impératrice, MAZADE et DALOZ, rue d'Algérie, 14, BAYON, rue Impériale, 30, BLANC, BARNOUD, successeur, rue Impériale, 3, GODARD, rue Terme, 13, GUERPILLON, place Louis XVI, 13, etc., etc., et dans toutes les Pharmacies de la France et de l'Etranger.

Dépôt général pour les demandes en gros, rue Pizay, 3, *au* 3e, *chez M. J.-D. FRÉDÉRIC* (60-6)

LA SILENCIEUSE

MACHINES A COUDRE

BRODEUSES, BOUTONNIERES

de tous systèmes

pour Familles et Ateliers

garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIÈRE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon

Plusieurs médailles d'or (48-12)

Place des Célestins, 1

GRAND CAFÉ-RESTAURANT ISCH

L. TIGNAT successeur

DÉJEUNERS

Un carafon vin — pain — un plat — dessert. . . . 1 f. 75

DINERS, *de 6 à 8 heures du soir*

Potage — quatre plats — dessert (vin compris). . . . . 4 fr.

Sert à la Carte

SALONS PARTICULIERS (4-0)

AUX PARENTS

CHÉRUBIN, **Illustration des Enfants** (5e année) vient d'abaisser à 10 francs le prix de son abonnement pour un an, et paraît deux fois par mois. Chacune de ses livraisons contient une grande feuille donnant un cours de dessin, les costumes des armées du monde, fleurs coloriées, musique, modes, etc.

Belles Primes gratuites envoyées franco ou 8 fr. sans primes.

L'édition populaire que le **Chérubin** publie sous le titre : **le Petit Parisien** (un an 3 fr. 50) est, par la modicité de son prix, le plus remarquable des journaux pour les enfants des deux sexes. — Envoyer mandats de poste, 15, rue du Croissant, au Directeur des deux journaux.

CASINO DU PARC DES ROSIERS

DANS UN BOIS CHARMANT

Source des Eaux minérales, alcalines et ferrugineuses de Miribel (Ain)

A 10 kilomètres de Lyon

Trajet en 17 minutes par le chemin de fer de Lyon à Genève. — Prix du billet aller et retour : de la gare des Brotteaux, 1 fr. de la station de St-Clair, 75 centimes.

DINERS CONFORTABLES DEPUIS 2 FRANCS (23-12)

A VENDRE

un

PIANO DROIT

Boite en palissandre richement ornée

S'adresser au concierge, *rue Monsieur*, 35, *dans l'impasse*

EAU DE FLEURS D'ORANGER

de qualité supérieure

JOANNY ÉMERY

Parfumeur - distillateur à Vallauris

près **Grasse**

Exiger la marque de fabrique et le modèle ci-contre.

Dépôt chez les principaux négociants. 41-13

PLUS D'EXTRACTION DE DEN

50 ans de succès

Rien au-dessus du véritable **Bol d'Arm Marmont**, élixir contre les plus fortes do de dents, névralgies dentaires, engorgement gencives, etc., seul approuvé comme remède verain par les Facultés de médecine de Par autres, composé par le célèbre docteur MARM chirurgien-dentiste de Paris, également inve de l'esthioménie, procédé qui arrête toujou sans douleur toutes les caries de dents.

Cette opération ne se fait que par Mlle B suele élève et successeur du Dr Marmont, rue Centrale, 3 2me. maison du café Central, à Lyon, près la rue Ferrandière.

NOTA — Mlle **BERT** se charge également de blanchir les d les plus jaunes par un procédé par elle seule connu, sans souffra Elle plombe les dents et les racines avec un *Mastic blanc* inaltérable (61-4)

BEAUTÉ

des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi de la **CRÊME SIMON**

Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefa (24-0)

HERNIES

Sans opération, guérison prompte et parfai garantie par les faits. En conséquence, plus bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin la faculté de Montpellier, domicilié à Ly quai de la Charité, 1. (58

TRAPPISTINE

LIQUEUR DE TABLE

apéritive et digestive

préparée au

Couvent de la Grâce-Die

près de Besançon (Doubs)

PAR LES

RR. PP. Trappistes eux-même

L'exquise finesse de son arôme et ses qualité hygiéniques, éminemment salutaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons

En consommation dans les grands Café

DÉPOT GÉNÉRAL

CARLOZ VUILLEMIN

15, rue Lanterne, Lyon (22-52)

VOULEZ-VOUS **un Portrait joignant à une Ressemblance garantie** tous les **perfectionnements artistiques** dont la photographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1

LYON (26-0)

AUX FACTEURS RÉUNIS

PASSAGE DES TERREAUX

IMPRESSION ET DISTRIBUTION

D'IMPRIMES DE TOUTE NATURE

Lettres de décès, 1000 à l'heure, une fois la composition faite

LETTRES DE MARIAGE

Circulaires et avis de commerce

TÊTES DE LETTRE, CARTES DE VISITE, FACTURES, ÉTIQUETTES

LABEURS, AFFICHES, ETC.